

 Fiche de poste Médiateur Santé-Pair	Centre de psychothérapie des marronniers Processus : Gestion des ressources humaines Version : 01 Date de création : 25/04/2026
--	---

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Nom : VERDIN Thibaut Fonction : Cadre de santé	Nom : Dr LAUWERIER Laurent Fonction : Psychiatre	Nom : ALQUIER Nathalie Fonction : Directrice
GROUPE DE TRAVAIL		
DIFFUSION		
MODIFICATIONS APORTEES		

Cette fiche de poste est vouée à être modifiée.

1. MISSIONS

La médiation par les pairs contribue à renforcer l’alliance thérapeutique avec les patients et les équipes et apporte un soutien non-stigmatisant. Le Médiateur de Santé-Pair est pleinement intégré au sein des équipes pluriprofessionnelles en santé mentale, en tant que collègue à part entière. Grâce à son expérience personnelle du trouble psychique, à son propre parcours de rétablissement et à la formation universitaire de licence Médiateur de Santé-Pair, il apporte un point de vue complémentaire à celui des professionnels du soin et/ou de l’éducation.

A. Accompagnement direct des patients

- Participer en binôme aux entretiens formels avec les infirmier(e)s ou/et le(s)/la psychologue(s), puis les mener ensuite en autonomie.
- Aller à la rencontre des patients dans des temps informels (accueil, salle de vie, ateliers créatifs, etc.).
- Participer à l’accompagnement des patients dans les différentes étapes de leur parcours de soins.
- Proposer des ressources adaptées pour les patients et leurs proches.
- Contribuer à lutter contre la stigmatisation et l’auto-stigmatisation.

B. Activités thérapeutiques et réhabilitation

- Mettre en place des activités thérapeutiques à visée de réhabilitation.
- Proposer et construire de nouveaux accompagnements, développer une activité propre.
- Mener une veille active sur les thématiques de la réhabilitation, les outils en psychiatrie et les innovations du secteur.
- Participation à l’éducation thérapeutique du patient et aux ateliers de psychoéducatons des patients.

C. Travail en équipe et participation institutionnelle

- Participer aux réunions de service : apporter un regard complémentaire, partager son expérience et réfléchir collectivement aux situations rencontrées.
- Faire des transmissions pour assurer la continuité des accompagnements.
- Participer à des rencontres ou journées organisées au sein du 62G13 ou à l’extérieur.
- Participer à la démarche d’amélioration continue de l’établissement

D. Développement du réseau et partenariats

- Identifier les acteurs connus et moins connus du territoire.
- Aller à leur rencontre pour favoriser les liens et les collaborations.

2. RATTACHEMENTS

N+1 : VERDIN Thibaut (cadre de santé)

N+2 : ALQUIER Nathalie (Directrice d'établissement)

3. LIENS DE FONCTIONNEMENT

Psychiatre(s), cadre de santé, infirmier(e)s, psychologue(s), et toute l'équipe pluriprofessionnelle.

4. CONDITIONS D'EXERCICE

Type de contrat : CDD de 18 mois (durée de la formation) à 0.8 ETP (rémunération de 1644.64€ brut/mois prime décentralisée + SEGUR inclus), avec une évolution sur un CDI à 0.8 ETP dès l'obtention du diplôme (rémunération de 1945.46€ brut/mois prime décentralisée + SEGUR inclus).

Horaires : à définir à l'arrivée du salarié sur la base d'un 80% de 35h.

Avantages : 25 CP annuels, prise en charge de la formation, prise en charge des transports en commun à hauteur de 50 %, mutuelle d'entreprise, prévoyance, self, Comité Social et Economique, etc.

Le Centre de psychothérapie des marronniers se situe au boulevard Lamendin 62160 Bully Les Mines ; le Centre de proximité et l'Hôpital De Jour se situe Rue du moulinage 62800 Liévin. Pour cela, le permis est obligatoire.

Le Médiateur Santé-Pair est soumis au secret professionnel partagé.

La personne recrutée suivra en parallèle la formation de licence 3 de Sciences Sanitaires et Sociales – parcours « Médiateurs Santé-Pairs » co-portée par l'Université de Bobigny Paris 13¹ et par le CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentales) dont la prochaine promotion débutera en février 2027.

5. QUALIFICATIONS ET PRE-REQUIS

Le candidat devra être titulaire d'un bac +2, ou bien à défaut d'un bac validé, et justifier d'expériences professionnelles et/ou associatives afin de compléter un dossier de validation des acquis professionnels qui sera proposé par l'université.

Le candidat doit avoir été concerné par le vécu d'un trouble psychique et par un parcours de rétablissement en santé mentale.

¹ Programme de formation Licence 3 Sciences Sanitaires et Sociales – Parcours « Médiateurs de santé pairs » disponible en annexe : Annexe I.

6. PROFILS RECHERCHES

Les compétences mobilisées par le médiateur de santé-pair lors de sa prise de poste reposent notamment sur le travail en équipe, l'écoute, l'empathie, le non-jugement, la patience et la communication. Ces compétences humaines s'enrichiront progressivement grâce à l'acquisition de connaissances sur le système de soins et sur les outils d'accompagnement en santé mentale, développées au cours de la licence de Médiateur de Santé-Pair.

7. EVALUATION

Entretien annuel réalisé par le cadre de santé et la directrice.

Indicateurs qualitatifs : retours des patients, retours des équipes.

Indicateurs quantitatifs : nombre d'accompagnements, nombre de participations aux ateliers.

8. CANDIDATURES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :

- nalquier@ahnac.com
- En copie : mSP@gHtpsy-nPdc.fr

I. Le référent du projet

ALQUIER Nathalie – Directrice – nalquier@ahnac.com – 06.14.30.82.57